

des premiers expérimentateurs, le premier pas assuré vers le but se fait à Le Pas, Man., pour le repeuplement en rats musqués. En 1932, 54,000 acres de terre sont louées du Gouvernement de la province par des entreprises privées dans le but d'augmenter le nombre de rats musqués par le contrôle du niveau de l'eau des marais jadis habités par ces animaux. Les marais sont alors dans un état d'épuisement virtuel. En 1931, 125 rats musqués seulement sont pris au piège; au printemps de la quatrième année 11,000 de ces rongeurs sont pris et pendant la cinquième année, 26,000. La région choisie n'est pas idéale, mais l'hypothèse que la quantité normale de rats musqués peut être rétablie par le contrôle de l'eau est amplement prouvée. Au minimum, il est estimé que le nombre de ces animaux à fourrure passe de 300 en 1932 à 60,000 en 1937, résultat d'autant plus concluant qu'il se produit pendant les cinq années les plus sèches jamais connues au Manitoba. La première entreprise de repeuplement est au début entre les mains de particuliers et elle le demeure.

En 1934 le gouvernement du Manitoba dresse des plans pour l'exploitation, selon des modes identiques, d'une région de 135,000 acres connue sous le nom de Réserve de Summerberry. Un montant de \$90,000 accordé par le gouvernement fédéral permet d'en compléter, en 1935 et 1936, le programme de construction et de génie. C'est la première entreprise publique entièrement commanditée par les deux gouvernements et exploitée dans l'intérêt unique des piégeurs. Pas un cent de profit ne lui est imputé de toute sa durée, le surplus complet allant de la manière la plus directe aux piégeurs. L'administration et l'entretien sont totalement défrayés par la production, et les immobilisations sont compensées par le fait que 1,800 familles précédemment secourues sont amenées à se soutenir elles-mêmes et à atteindre un niveau de vie plus élevé. A la fin de la quatrième année, en avril 1940, une première prise d'environ 126,000 rats musqués est obtenue et vendue à un prix global brut de plus de \$160,000. En 1941, 191,562 rats musqués pris au piège sont vendus \$361,179. Le coût total jusqu'à la fin de la deuxième année de prise est approximativement de \$135,000, tandis que la valeur totale de la prise jusqu'à la même date dépasse \$520,000. En 1941, 753 trappeurs participent à la prise de rats musqués, gagnant plus de \$300 chacun pour moins d'un mois de travail; ce montant, versé en vertu d'un arrangement contractuel au taux moyen de \$25 par mois, est réparti sur une période de douze mois. L'entreprise continue à prospérer.

En 1938, l'entreprise des Deux Îles est lancée à peu près dans la même région. Cette étendue de 160,000 acres de terrain marécageux, obtenue à bail du Manitoba par le gouvernement fédéral, est développée de 1938 à 1941 d'après les mêmes principes que l'entreprise de Summerberry. Les rats musqués y passent d'un nombre estimatif de 650 au début à 85,000 vers l'automne de 1941. En mars 1942, en vertu d'un arrangement sauvegardant d'une manière adéquate les intérêts des piégeurs indiens pour lesquels elle a été commencée, l'entreprise est remise à la province du Manitoba et réunie à la réserve voisine de Summerberry et aux terres intermédiaires. Une première prise d'une valeur approximative de \$50,000, faite dans la région des Deux Îles en 1942, est incluse dans les revenus des entreprises réunies.

Un autre projet du gouvernement fédéral, connu sous le nom d'entreprise de Sipanok pour le développement de la pelleterie, est commencé en 1939 dans la province de la Saskatchewan. Bien qu'un peu de piégeage soit permis dans cette région depuis le début, la prise de 1943 dénote pour la première fois une exploitation organisée. Une prise dont la vente s'élève à plus de \$38,000 est obtenue pendant l'année dans une région qui n'avait jamais auparavant produit plus de 1,000 peaux de rat musqué. Cette entreprise soutient déjà une population de 271 Indiens, bien